

A.G.S. Altitude Global Services

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500 euros

Siège : 12 place des colonnes Hubert Renaud
95800 CERGY
RCS : 930 620 000

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/04/24

L'an 2024, le 30 avril à 11 heures. Les résolutions présentées à l'assemblée générale au siège social sont :

Première résolution

L'assemblée des associés décide de transférer le siège de la société AGS ALTITUDE GLOBAL SERVICES du 12 place des colonnes Hubert Renaud 95000 Cergy au 12 rue Jean Pierre Timbaud 95100 Argenteuil à compter du 01 mai 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Le siège social est fixé à Argenteuil (95100), 12 rue Jean Pierre Timbaud.
Le reste de l'article restant inchangé

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 12 heures.

Signé par :

Mohamed EDDIKHAN

0B2F19DA364847C...